

Juin 2014

SALLES-
ARBUISSONNAS-
EN-BEAUJOLAIS

LE MAG'



Magazine
d'informations
Municipales / n° 6

Mairie - « Le Chapitre » - 69460 SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS
Tél : 04 74 67 53 38 / Fax : 04 74 60 51 42 - E-mail : mairie@salles-arbussonnas.fr
Site Internet : <http://www.salles-arbussonnas.fr>

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil Municipal, je remercie tous les habitants pour la confiance qu'ils nous ont accordée lors des élections municipales de mars 2014.

Je remercie également tous les membres de l'ancienne équipe pour le travail réalisé pendant les 6 ans passés.

La nouvelle équipe démarre, découvre les dossiers, commence à s'investir : travaux d'agrandissement de la cantine, plaques de rues, rythmes scolaires, Fête de la musique, ... etc. Les idées foisonnent, l'enthousiasme est là, tous s'activent, font preuve d'écoute et d'attention dans le but de servir au mieux l'intérêt général de la commune.

Je souhaite une belle continuité, un été ensoleillé et reposant à tous.

TRAVAUX

Réhabilitation de l'ex-local poste :



Des travaux sont en cours dans les anciens locaux de l'agence postale situés au centre du village.

Ces travaux permettront de rénover un appartement locatif de 80 m², d'agrandir et de rénover l'espace de la cantine.

Les travaux sont à ce jour, à la phase « gros œuvre ».

Nous remercions les employés municipaux, l'association de la cantine scolaire, ainsi que les élèves et parents d'élèves pour leur tolérance face à la gêne occasionnée par le chantier.

PLAQUES DE RUES

Le nom des rues et la numérotation des habitations sont un plus pour notre village. Avec ces indications, les secours, la Poste, les livreurs et biens d'autres, gagneront du temps. La numérotation se fait en mètre en partant d'un bout à l'autre de la rue.

Nous avons consulté trois entreprises et avons retenu la Société SIGNAUX GIROD. La pose des plaques et des panneaux de rues en émail sera effectuée par cette même société. Les plaques de numéros avec leur kit de fixation seront à retirer gratuitement en mairie. Vous serez prévenus auparavant.

Une plaque correspondant au modèle retenu est en exposition à la mairie.



ASSAINISSEMENT

Grace au Syndicat d'assainissement de la Vauxonne, deux nouvelles tranches de travaux sont réalisées sur Arbuisonnas : au Bourg d'Arbuisonnas, aux Granges et au Crêt de Bussy.



RYTHMES SCOLAIRES

Après un travail constructif entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves, et les conseillers municipaux, l'école de Salles-Arbusonnas met en place le nouveau programme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2014.

Les horaires de classes changent et seront les suivants :

Lundi et vendredi :

8h30/11h30 13h30/15h30

Mercredi :

8h30/11h30

Mardi et jeudi :

8h30/11h30 13h30/16h00

Les enfants seront sous la responsabilité des enseignants.

Les Temps d'activités péri-scolaires (TAP), organisés par la Municipalité sont facultatifs et gratuits. Toutefois, afin de couvrir les achats de petit matériel et de fournitures nécessaires à la réalisation des activités, une participation forfaitaire de 20 € par enfant et par an sera demandée.

Pour information, le coût de mise en place des TAP est estimé à environ 20 000 € pour la commune pour une année.

La municipalité a recruté une dizaine d'intervenants qui proposeront différentes activités aux enfants (musique, arts plastiques, activités sportives, aide aux devoirs...) les lundis et vendredis de 15h30 à 16h30.

Les mardis et les jeudis, de 16h à 16h30, les élèves de CM bénéficieront d'une étude surveillée. Les autres enfants seront redirigés vers la garderie.

Les enfants seront sous la responsabilité des intervenants, eux-mêmes sous la responsabilité de la municipalité.

RDV en juin 2015 pour un bilan que nous espérons positif !



Si vous êtes intéressés pour renforcer l'équipe, et animer un atelier lecture, n'hésitez pas à contacter l'association : Lire et Faire Lire dans le Rhône - FOL69 - 20 rue François Garcin - 69423 LYON Cedex 03. Tél. 04.72.60.04.78

LES CARS DU RHONE

Le Syndicat mixte des transports du Rhône nous informe qu'à compter du 7 juillet prochain, pour la ligne régulière 36 «Villefranche Beaujeu», certaines courses vont être supprimées. Nous vous invitons à regarder attentivement les horaires sur les panneaux.

Dès réception de cette information, nous avons redemandé au moins un passage sur Salles le matin et le soir en ligne directe. Serons-nous entendus ?...



FEDERATION DES SITES CLUNISIENS



Salles-Arbussonnas est un site clunisien, membre de la FESC.

Le nouveau guide **Sites Clunisiens en Europe**, contenant une page dédiée à l'ensemble des sites adhérents à la fédération, est en vente au musée le Prieuré.

L'Encyclopédie numérique clunisienne, « Clunypedia », a pour objet de rassembler toutes les connaissances concernant les sites clunisiens.

Chaque site membre de la FESC disposera à terme d'un espace de présentation complet. Vous pouvez consulter les premières pages réalisées sur :

<http://www.clunypedia.com>

JOURNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014, vous pourrez revivre l'histoire de Salles-Arbussonnas et de la météorite tombée sur le village en 1798 grâce à la présence d'une conteuse dans le cloître et dans le chapitre.

A cette occasion, Gabrielle Fort, chargée du développement touristique de l'agglomération de Villefranche, assurera gratuitement des visites guidées et l'entrée au musée « Le Prieuré » sera au tarif spécial de 2 euros. Le programme de toutes les visites,



expositions et animations sera disponible à l'Office de Tourisme de Villefranche.

TOUR DE FRANCE

Lors de la douzième étape du tour « Bourg en Bresse-Saint Etienne », les associations volontaires vont se mobiliser afin de mettre en valeur notre village. Pour information, la caravane du tour traversera notre village le 17 Juillet du Pont Mathivet à la Croix Polage vers 12h45. Les coureurs passeront entre 14h36 et 14h45. Une banderole « Bienvenue au Tour » et une « Merci au Tour » avec le nom du village sont déjà prévues.

Toutes les personnes qui souhaiteraient se mobiliser sont naturellement les bienvenues et peuvent se faire connaître directement à la mairie. Il serait dommage de laisser passer notre Tour !



SPECTACLES



Concert de la chanteuse Camille samedi 4 octobre à 17h

A l'automne, Camille viendra faire quelques concerts intimistes dans des lieux emblématiques de notre région Beaujolaise.

Nous aurons le plaisir de l'accueillir chez nous, dans le cloître pour un spectacle tout en douceur.

Attention le nombre de places est limité.

Venez réserver impérativement votre place (prix 25€), à la mairie le vendredi 4 juillet entre 18h et 20h. Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Théâtre de Villefranche.

www.theatredevillefranche.asso.fr/

Samedi 15 novembre 2014 à 20h30 : "Skaraphone" - Spectacle Jazz à fables.



Un spectacle de musique qui n'est pas comme les autres ; avec ses complices du quartet, François Dumont d'Ayot produit une musique ludique, alliant jazz, musique baroque, renaissance, traditionnelle ou contemporaine, tout en racontant notre village en petites histoires vraies ou imaginées.

www.francoisdumontdayotquartette.com/

1€ sur le prix d'entrée sera reversé au profit du Téléthon



ADMR DU RHONE



L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) est organisée en réseau qui s'étend sur tout le territoire français. L'association locale exerce son activité sur plusieurs communes ou quartiers.

Ses missions : servir, promouvoir l'autonomie, animer, créer des emplois.

Ses moyens : une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

Ses interlocuteurs : la population, ses clients, mais aussi tous ses partenaires (les élus et tous les acteurs locaux).

Tarifs et financements

Les coûts des prestations sont fonction de tarifs horaires, du nombre d'heures d'intervention et des prises en charge que vous pourrez obtenir en fonction de votre situation personnelle.

Des aides financières peuvent être accordées (la caisse d'allocation familiale, les caisses de retraite, le Conseil Général, les mutuelles, la Mutualité Sociale Agricole,...).

L'ADMR étant conventionnée avec les principaux financeurs, seule la partie restant à charge est facturée au client (Tiers payant).

Contact

Téléphone : 04 74 04 15 83

DECLARATIONS TRAVAUX



La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagement de faible importance.

Nous demandons aux habitants ayant entrepris des travaux sans dépôt de dossier en mairie, de bien vouloir régulariser leur situation.

OPERATION TRANQUILLITE

Comme chaque année, la gendarmerie renouvelle son opération tranquillité vacances. Lors de vos absences prolongées, n'hésitez pas à en informer la gendarmerie qui effectuera des rondes fréquentes autour des habitations.

Laissez également vos clefs à des voisins pour permettre une présence et un relevé régulier de vos boîtes aux lettres ou informez-les simplement de votre absence pour accroître leur vigilance.



INFOS PRATIQUES

Mairie

Le Chapitre
69460 SALLES-ARBUISSONNAS
EN BEAUJOLAIS
Tél : 04.74.67.53.38
Fax : 04.74.60.51.42

Nouvelles adresses :

Courriel :

mairie@salles-arbussonnas.fr

Site internet :

www.salles-arbussonnas.fr

	Horaires
Mardi et Jeudi	14h00 à 17h00
Mercredi et Samedi	8h30 à 11h30

Objets trouvés

La mairie recèle de nombreux « trésors » : clefs, lunettes, vêtements, peluches N'hésitez pas à venir les récupérer.

Correspondants des journaux locaux



Vanessa PARIZOT –

vparizot.lepatriote@gmail.com

LE PROGRÈS.fr

Denis AUGRIS – Rue du Beaujolais
69460 ST ETIENNE DES OULLIERES
denisaugris@yahoo.fr

